APPENDICE 16
RÉSUMÉ EXÉCUTIF : ESPADON (2026)

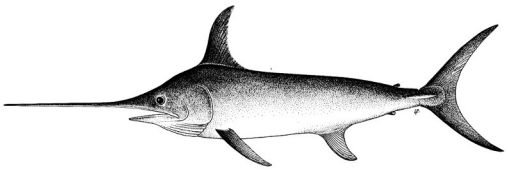

TABLEAU 1. État de l'espadon (*Xiphias gladius*) de l'océan Indien.

Zone[1]	Indicateurs		Détermination de l'état du stock 2026
Océan Indien	Captures 2025 (t) Captures moyennes 2021-2025 (t)	34 193[2] 28,110	**100 %**
	RMD (1 000 t) (IC 80%) F_{RMD} (IC 80%) SB_{RMD} (1 000 t)(IC 80%) F_{2024}/F_{RMD} (IC 80%) SB_{2024}/SB_{RMD} (IC 80%) SB_{2024}/SB_{1950} (IC 80%)	39 (32-46) 0,18 (0,13-0,23) 58 (38-77) 0,34 (0,23–0,45) 2,81 (1,97–3,64) 0,58 (0,55–0,61)	

[1] Les limites de l'évaluation de stock de l'océan Indien sont définies par la zone de compétence de la CTOI.
[2] Proportion des prises estimées ou partiellement estimées de 2024 par le Secrétariat de la CTOI : 0,4 %
[3] 2024 est la dernière année pour laquelle des données sont disponibles pour l'évaluation.

Code couleur	Stock surexploité (SB_{2024}/SB_{RMD}< 1)	Stock non surexploité (SB_{2024}/SB_{RMD}≥ 1)
Stock faisant l'objet de surpêche ($F_{année}/F_{RMD}$> 1)	0 %	0 %
Stock ne faisant pas l'objet de surpêche ($F_{année}/F_{RMD}$≤ 1)	0 %	100 %
Pas évalué/Incertain/Inconnu		

STOCK DE L'OCÉAN INDIEN – AVIS DE GESTION

État du stock. Une nouvelle évaluation du stock a été réalisée pour l'espadon en 2026. L'état du stock est donc déterminé sur la base de l'évaluation de 2026. Trois modèles ont été appliqués au stock d'espadon (JABBA, SPiCT et Stock Synthesis (SS3)), l'évaluation du stock de SS3 ayant été choisie pour formuler l'avis scientifique (comme cela a précédemment été le cas). L'état du stock communiqué par SS3 se base sur une grille de 48 configurations de modèles conçues pour refléter l'incertitude quant à la pente de la relation stock-recrutement (0,7, 0,8 et 0,9), la variabilité du recrutement (deux niveaux), les séries de PUE (2 options), la croissance (2 options) et la mortalité naturelle (deux options). Lors de l'examen des résultats de l'évaluation, le GTPP a fait part de ses préoccupations quant à l'utilisation des données de sortie de l'indice de PUE de la palangre japonaise de 2011 et 2014 étant donné que ces valeurs avaient été estimées par le modèle de PUE et qu'il n'y avait pas d'effort exercé par la flottille japonaise dans cette zone au cours de ces années. Un scénario de sensibilité a été réalisé lors du GTPP afin de tester l'impact de l'exclusion de ces valeurs et l'impact sur le modèle a été considéré convenablement faible. Dans l'ensemble, la biomasse moyenne du stock reproducteur en 2024 était estimée être de 58 % (IC 80% : 55-61 %) des

niveaux non-exploités (**Tableau 1**) et 2,81 fois (IC 80 % : 1,97-3,64) du niveau requis pour produire le RMD. La médiane de la mortalité par pêche en 2024 a été estimée être de 34 % (IC 80 % : 23 %-45 %) du niveau de F_{RMD}, et la capture en 2024 (28 112 t) se situait bien en-deçà du niveau du RMD estimé de 39 000 t (IC 80 %: 32-46 000 t). Compte tenu de l'incertitude caractérisée et au vu des éléments de preuve disponibles en 2026, le stock d'espadon de l'océan Indien est déterminé comme ***n'étant pas surexploité*** et ***ne faisant pas l'objet de surpêche*** (**Tableau 1**, **Fig. 3**). Notant que la CTOI a désormais convenu d'une Procédure de Gestion pour l'espadon (Rés. 24/08) afin de soumettre des recommandations sur le TAC, l'évaluation du stock n'est plus utilisée pour informer les TAC.

Procédure de gestion. Une Procédure de Gestion révisée pour l'espadon de l'océan Indien a été adoptée en vertu de la Résolution 25/07 par la Commission de la CTOI en mai 2025, à la suite d'une révision visant à corriger une petite erreur, et a été appliquée pour déterminer un TAC recommandé de 30 527 t pour l'espadon pour 2026, 2027 et 2028. Un examen des preuves de circonstances exceptionnelles a été effectué en 2026 en suivant les lignes directrices adoptées (IOTC-2021-SC24-R, Appendice 6A) conformément aux exigences de la Résolution 25/07. L'examen a identifié que la réduction de l'effort dans la région NO de la part de la flottille palangrière japonaise, ayant donné lieu à un effort nul en 2024 et donc à l'absence d'observation pour l'indice de PUE utilisé dans la PG, pourrait constituer une circonstance exceptionnelle. De plus, les estimations de la SSB se situent en dehors de celles estimées par l'Évaluation de la Stratégie de Gestion, l'estimation ponctuelle pour la dernière année étant notamment plus positive que celle estimée par l'ESG.

Perspectives. La sensible réduction récente de la capture et de l'effort à la palangre de 2019 à 2022 (une réduction de 33%, de 35 256t à 23 597 t) a considérablement réduit la pression de pêche exercée sur le stock de l'océan Indien dans son ensemble, avant une augmentation en 2023 et en 2024. La capture moyenne récente d'espadon de 27 651 t (pour 2020-2024) est inférieure au TAC recommandée par la PG de 30 527 t pour 2026-2028. L'atteinte des objectifs de la Commission pour ce stock nécessitera une mise en œuvre efficace de l'avis de la PG sur le TAC par la Commission à l'avenir.

***Avis de gestion*.**
Le TAC recommandé d'après l'application de la PG spécifiée dans la Résolution 25/07 pour la période 2026-2028 est de 30 527 t, ce qui est supérieur de 12 % à la capture de 2023 (26 836 t). Notant que la Commission n'a pas adopté de mesure de mise en œuvre pour le TAC en 2025, le CS a recommandé de toute urgence à la Commission d'adopter une mesure de mise en œuvre pour le TAC en 2026.

Il convient de noter également les points suivants :

- **Rendement Maximum Durable (RMD)** : l'estimation pour l'océan Indien est de 39 000 t.
- **Points de référence provisoires :** Étant donné que la Commission a convenu en 2015 de la Résolution 15/10 *Sur des points de référence-cibles et limites provisoires et sur un cadre de décision*, les éléments suivants doivent être notés :
    a. **Mortalité par pêche :** La mortalité par pêche actuelle est considérée se situer au-dessous du point de référence cible provisoire de F_{RMD}, et au-dessous du point de référence limite provisoire de $1,4*F_{RMD}$ (**Fig. 2**).
    b. **Biomasse :** La biomasse du stock reproducteur actuelle est considérée se situer au-dessus du point de référence cible de SB_{RMD}, et donc au-dessus du point de référence limite de $0,4*SB_{RMD}$ (**Fig. 2**).
- **Principales pêcheries (captures annuelles moyennes 2021-2025)** : l'espadon est capturé à la palangre (54,1 %), suivi de la ligne (26 %) et du filet maillant (18,7 %). Les captures

restantes réalisées avec d'autres engins ont contribué à hauteur de 0,8 % aux captures totales ces dernières années (**Fig. 1**).

- **Principales flottilles (captures annuelles moyennes 2021-2025)** : la plupart des captures d'espadon sont attribuées aux navires battant le pavillon du Sri Lanka (22,1 %), suivi de Taïwan,Chine (11,9 %) et de UE(Espagne) (10,4 %). Les 27 autres flottilles capturant l'espadon ont contribué à hauteur de 55,4 % aux captures totales ces dernières années (**Fig. 2**).

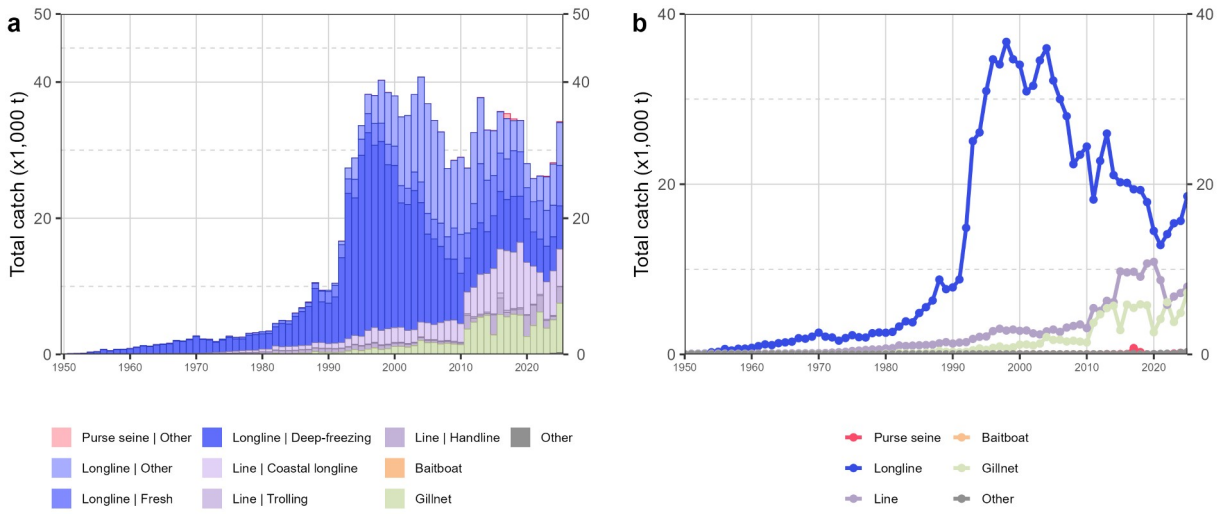

Fig. 1. Séries temporelles annuelles (a) des captures retenues cumulées (en tonnes, t) par pêcherie et (b) des captures retenues individuelles (en tonnes, t) par groupe de pêcheries, pour l'espadon au cours de la période 1950-2025. Senne | Autre : senne côtière, senne à grande échelle et senne tournante ; Palangre | autre : palangres ciblant l'espadon et les requins ; Autre : tous les autres engins de pêche.

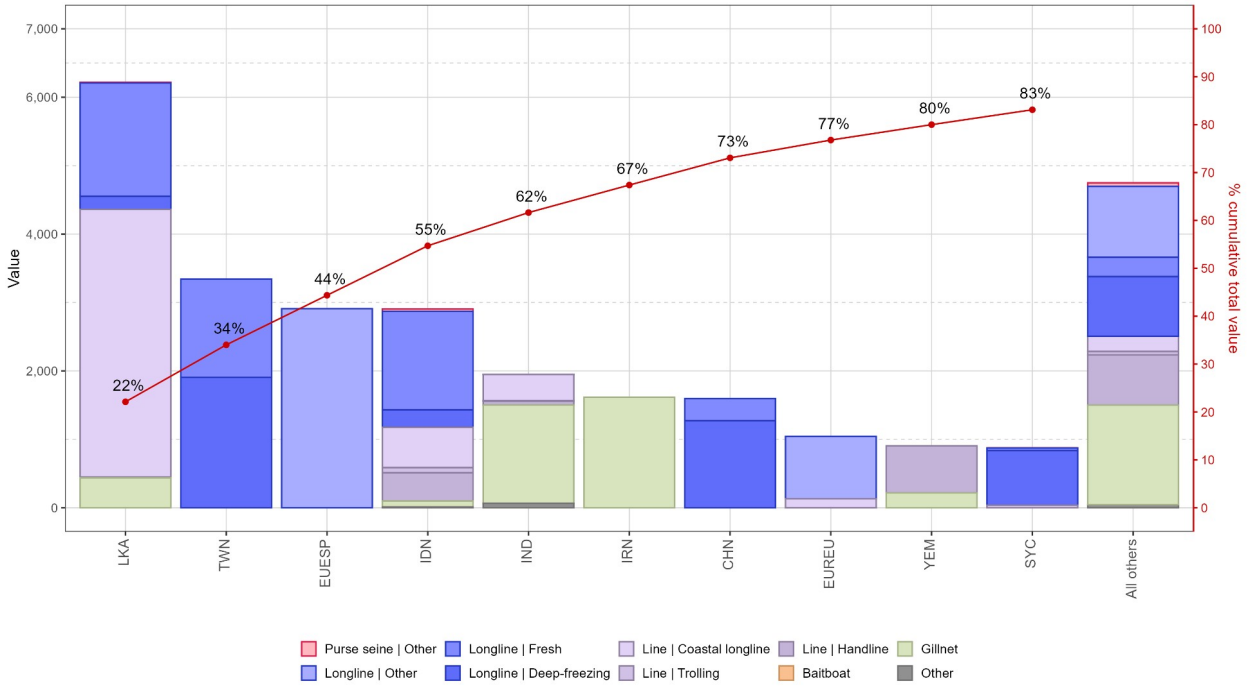

Fig. 2. Captures retenues annuelles moyennes (en tonnes, t) d'espadon, par flottille et pêcherie, entre 2021 et 2025, indiquant les captures cumulées par flottille. Senne | Autre : senne côtière, senne à grande échelle et senne tournante ; Palangre | autre : palangres ciblant l'espadon et les requins ; Autre : tous les autres engins de pêche.

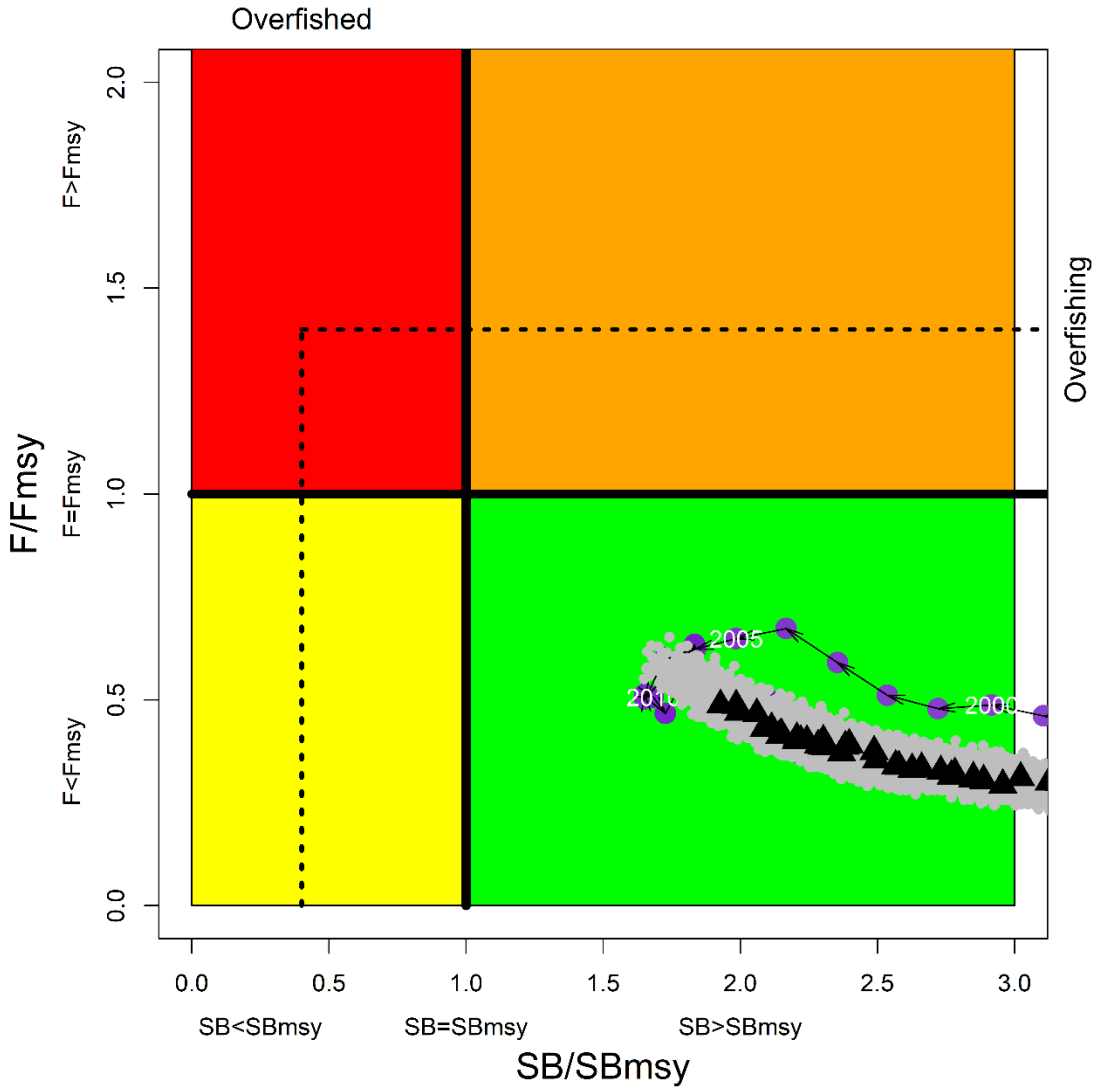

Fig. 3. Espadon : État du stock de 2024 par rapport aux points de référence de SB_{RMD} (axe des x) et de F_{RMD} (axe des y) pour la grille finale des modèles. Les points gris représentent l'incertitude de chaque modèle avec les lignes de contour de 50%, 80% et 95%. La ligne fléchée représente la série temporelle de la trajectoire du stock d'après le modèle de référence. Les lignes en pointillé représentent les points de référence limites pour l'espadon de l'océan Indien (SB_{lim} = 0,4 SB_{RMD} et F_{lim} = 1,4*F_{RMD}).